

Mort du Professeur André Françon

Le Professeur André Françon est décédé le 11 octobre 2003. Grand spécialiste du droit d'auteur, il a formé à la discipline, à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2) notamment, des générations entières d'étudiants et conduit un très grand nombre d'entre eux jusqu'à la thèse de doctorat. Il avait apporté sa contribution à Légipresse et contribué à faire connaître notre revue. Fidèle héritier du Professeur Henri Desbois, il a, dans ses enseignements et ses écrits mais aussi sa participation toujours très active à de très nombreux groupes de travail, colloques et réunions d'associations et d'organisations spécialisées, en France et presque partout à travers le monde, défendu avec autant de science que d'ardeur et de conviction, ce à quoi il mêlait un humour certain, la conception personnaliste ou humaniste du droit d'auteur. Puisse sa mémoire demeurer ainsi longtemps vivante parmi nous. La rédaction